

Déclaration commune du Sommet de l'Énergie de la Grande Région

le 17 mars 2014 à Trèves

Les membres du Sommet de la Grande Région se sont réunis le 17 mars 2014 à Trèves dans le but de mieux coordonner la coopération transfrontalière dans le domaine énergétique de la Grande Région.

Nous souhaitons centrer nos efforts sur la protection du climat, le développement des sources d'énergies renouvelables, des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique afin de créer les conditions nécessaires à la sécurité de l'approvisionnement, à la prospérité et au développement économique durable. Nous souhaitons ainsi, à moyen terme et de façon durable, réduire notre dépendance énergétique et augmenter notre propre production énergétique.

Nous estimons que la Grande Région peut jouer un rôle moteur dans la transition énergétique européenne. De par sa position au cœur des principaux pays industriels, la Grande Région est en mesure d'apporter une contribution majeure à la lutte contre le changement climatique en mettant à profit ses connaissances et ses technologies. Elle peut donner l'exemple en démontrant l'efficacité de la transition énergétique sur le plan technique et économique et celui de l'emploi et de la formation.

La Grande Région concentre un formidable savoir-faire résultant de nombreux projets visant à accompagner la transition vers une production écologique de l'énergie à faible émission de CO₂ et vers une utilisation rationnelle sur la base des sources d'énergie locales renouvelables. Les manifestations très remarquées tenues en novembre 2013 à Trèves et à Namur sur le thème de la transition énergétique ont confirmé ce constat.

Nous souhaitons renforcer les possibilités de coopération en vue de garantir dans le long terme des emplois compétitifs grâce à nos ressources et de bénéficier des avantages économiques de la restructuration du système de production, de distribution et de consommation énergétique. Les Établissements d'enseignement supérieur, instituts de recherche privés et publics et entreprises pratiquent dès aujourd'hui des échanges de connaissances et de personnels et pourront renforcer à l'avenir leur

mise en réseau. La coopération transfrontalière favorise une meilleure utilisation des innovations et une mise à profit de leur complémentarité.

Un échange accru sur les politiques du climat et de l'énergie au niveau de la Grande Région doit, dans ce contexte, permettre de donner une nouvelle impulsion et de promouvoir l'intégration des efforts de recherche des universités et des entreprises de l'ensemble de la Grande Région dans le processus de transition énergétique. C'est ce que propose également le schéma de développement territorial de la Grande Région (SDT-GR). Basé sur une approche axée sur les projets et les acteurs, le SDT a pour ambition de renforcer la coordination des actions à vocation territoriale et sectorielle, de mieux les harmoniser et de dégager plus distinctement le potentiel métropolitain dans divers champs d'action.

Nous souhaitons contribuer à favoriser l'intégration des marchés de l'électricité dans le cadre de la réalisation du marché intérieur européen. Cela passe par le développement et la mise en réseau transfrontaliers des infrastructures énergétiques régionales, des moyens de production et de stockage. Considérant que certains projets énergétiques ont un impact transfrontalier, le Sommet se prononce pour renforcer les consultations et concertations avec ses partenaires transfrontaliers, notamment lors de l'instruction des procédures d'autorisation des projets, afin d'améliorer leur qualité et leur acceptabilité.

Le secteur de l'écotechnologie s'avère être aujourd'hui un facteur économique important dans toutes les composantes territoriales de la Grande Région. Il est souhaité que les réseaux de filières et les clusters existant dans la Grande Région, développent à l'avenir une coopération transfrontalière plus étroite, tirent bénéfice de la complémentarité de leurs potentiels et élaborent des projets communs. Nous saluons la mise en place du réseau « Éco-technologies » de la Grande Région en novembre 2013, qui est une étape importante dans ce processus.

Avec le développement d'une multitude de projets destinés à accompagner la transition vers une production écologique à faibles émissions de CO₂ de l'énergie et vers une utilisation rationnelle sur la base des sources d'énergie locales renouvelables, nous souhaitons nous positionner comme une région européenne modèle sur le plan des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Le choix de la région de Trèves parmi les lauréats de la compétition européenne « Ligue des Champions EnR 2013 » doit être considéré comme un encouragement pour les activités y afférentes de la Grande Région.

Nous considérons la transition énergétique comme un objectif politique et social prioritaire et comme un projet commun susceptible de donner un essor important au

développement économique de la Grande Région et d'assurer sa durabilité. Dans les régions frontalières, cette question revêt une importance croissante tant pour l'épanouissement individuel et professionnel de tous nos concitoyens que pour un développement régional durable.

Désireux de répondre à la rapidité des changements observés dans le domaine économique et dans notre société de connaissance, nous souhaitons apporter notre soutien à la formation, à la recherche et à la sensibilisation de l'ensemble des acteurs, ainsi qu'à la recherche et au développement par des coopérations interrégionales et européennes. Renforcer la coopération dans ce domaine est une de nos priorités.

Le réseau franco-allemand « ENEFF – Efficience énergétique/Énergies renouvelables » constitue à cet égard un exemple concret et encourageant. Ce projet INTERREG compte, parmi ses principaux objectifs, la mise en réseau des professionnels et la promotion des échanges d'informations sur les énergies renouvelables ainsi que sur l'efficience énergétique dans les logements sociaux et les bâtiments publics. Cela se traduit par la mise en place de mesures de formation et de qualification professionnelle. Des ateliers et conférences sont régulièrement proposés à cet effet dans les deux pays. Nous soutenons la proposition d'étendre le réseau à la Grande Région.

L'Université de la Grande Région – un groupement d'établissements réunissant l'Université technique de Kaiserslautern, l'Université de Liège, l'Université de Lorraine, l'Université du Luxembourg, l'Université de la Sarre et l'Université de Trèves – entend augmenter la mobilité des étudiants de la Grande Région, lancer des projets de recherche communs et mettre en réseau des idées innovantes dans le domaine de la transition énergétique. Elle se concentre sur l'étude de thématiques aussi diverses que la production d'énergie par les stations d'épuration, la biomasse et l'agriculture ainsi que la gestion de l'énergie. De par ses diverses activités, l'Université de la Grande Région montre l'exemple en matière de coopération dans le cadre de projets de recherche énergétique menés au niveau de la Grande Région et soutient expressément le renforcement de la coopération universitaire dans ce domaine. Nous souhaitons une coopération plus soutenue avec le nouveau réseau « Éco-technologies » de la Grande Région.

Dans le cadre du processus de métropolisation, le Sommet a encouragé une amélioration de la mobilité régionale interne et externe qui vise la réduction du bilan carbone. Cette stratégie inclut l'interopérabilité entre les moyens de transport et le développement des moyens de transport alternatifs qui favorisent les transports en

commun. C'est pourquoi, le Sommet se prononce pour faire de la Grande Région une région modèle en ce qui concerne l'électromobilité. A cet effet, le projet ELEC'TRA est un exemple emblématique.

Le thème de l'énergie était jusqu'ici confié à un sous-groupe de travail du Sommet. Afin de mieux appréhender l'importance de cette thématique, de mettre en commun les compétences au niveau de la Grande Région et de promouvoir des actions communes, nous décidons la mise en place d'un groupe de travail spécifique et sa mise en réseau avec les groupes de travail « Transports », « Environnement » ainsi qu'avec le réseau « Éco-technologies » de la Grande Région et le Comité de Coordination du Développement Territorial (CCDT).

Afin d'assurer la transparence du processus, le Sommet invite le futur groupe de travail « Énergie » à présenter les structures de production, de distribution et de stockage d'énergie comme un support d'information géographique et à les mettre à jour régulièrement en puisant dans le système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR). Le Sommet considère cet outil comme une base de planification et de décision importante qui pourra être mise à profit pour la mise en place du programme intégré sur le climat et l'énergie.

Les Exécutifs se félicitent que suite au Sommet du 20 avril 2011 la coopération en matière de protection civile a été renforcée. La participation d'un observateur commun aux pays voisins dans le cadre du test de résistance mené à la centrale nucléaire de Cattenom et l'ouverture de la Commission Locale d'Information aux pays limitrophes ont permis d'intensifier la coopération au sein de la Grande Région. Cette collaboration empreinte de confiance est appelée à se poursuivre et à se développer tant autour de la centrale de Cattenom qu'autour de celle de Tihange. Nous soutenons la création d'une plateforme internet commune à la Grande Région permettant l'accès des citoyens aux données régionales concernant les mesures de la radioactivité.

Le projet de construction d'un centre de stockage définitif de déchets radioactifs sur le site français de Bure mérite d'être suivi avec attention. Aussi les pays voisins ont-ils participé au débat public français sur le centre de Bure par l'entremise d'un propre expert. Nous saluons le fait que toutes les composantes de la Grande Région concernées soient associées aux étapes ultérieures de la procédure publique.